

" Dans le monde des couleurs, il y a sept effets de contrastes différents :

1. Le contraste de la couleur en soi :

Il a lieu lorsque les couleurs pures sont utilisées dans une composition de couleurs. Le blanc et le noir peuvent intensifier l'effet vivace.

2. Le contraste clair-obscur :

Il s'applique à l'utilisation des différentes couleurs claires et valeurs de tons. Toutes les couleurs peuvent être éclaircies par le blanc et obscurcies par le noir. Pour commencer, il faut fabriquer des échelles de tons, pour chaque couleur qui correspond à l'échelle clair-obscur.

3. Le contraste chaud-froid :

On obtient le plus grand effet avec les couleurs rouge-orangé et vert-bleu. Toutes les autres couleurs apparaissent froides ou chaudes selon qu'elles sont en contraste avec des tons chauds ou froids.

4. Le contraste des complémentaires :

Dans son cercle chromatique, les couleurs complémentaires s'opposent. Lorsqu'on mélange des couleurs complémentaires, il en résulte un noir -gris neutre. Les couleurs complémentaires, placées les unes à côté des autres, parviennent à leur plus grande luminosité et, mélangées, se détruisent pour donner un noir -gris.

5. Le contraste simultané :

Son effet repose sur la loi des complémentaires, selon laquelle chaque couleur pure attire physiologiquement la couleur opposée. Si cette couleur n'existe pas, l'oeil crée simultanément la couleur complémentaire. Un vert intense transformera un gris neutre situé à côté de lui en un gris rougeâtre, le même gris neutre situé à côté d'un rouge intense apparaîtra gris verdâtre.

6. Le contraste de qualité :

Il consiste en une opposition de couleurs brillantes et mates. On les rend opaques avec du noir, du blanc, du gris ou des couleurs complémentaires.

7. Le contraste de quantité :

Il repose sur l'opposition de différentes grandes surfaces de couleur.

Analyses sur la couleur à partir d'études, de cours et de *l'Art de la couleur*, Johannes Itten (1961).

Etas Unis, 1962

" Champs de couleur ", le terme fut employé par le critique-théoricien Clement Greenberg en 1962 à propos d'artistes, issu de l'expressionnisme abstrait, chez lesquels la couleur, libérée de ses fonctions localisantes et dénotatives, acquiert davantage d'autonomie. N'ayant plus fonction de particulariser ou de remplir une aire ou un plan, elle ne plaide que pour elle-même.

Morris Louis, Barnett Newman, Kenneth Noland, Mark Rothko, Clyfford Still.